Salle informatique 13h 14h classes de 3ème

publié le 11/10/2016

Descriptif :

Je vous informe que Mme TROUSSILLE assure une permanence dans la salle informatique en priorité pour les élèves de 3ème les lundi, mardi et vendredi de 13h à 14h. Ceux-ci pourront utiliser ce temps pour approfondir des connaissances, travailler la partie numérique des EPI et effectuer les travaux demandés par les professeurs.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.